

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame la Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	10	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mme BOURRAT Magali, Mme BREUILLAUD Rose-Marie, Mme COURT Claudine, M. CUNHA Alexandre, M. HRYNIOW René, Mme MELONI Gisèle, M. NARCE David, M. PERRONNET Gilles, Mme RICHARD Thérèse

Procurat ion(s) :

Mme BOUIX Jacqueline donne pouvoir à Mme BOURRAT Magali

Etai(en)t absent(s) :

Mme ROCHETTE Sophie, M. URREA Pierrick

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BOUIX Jacqueline

Date de la convocation
04 mars 2026

Date d'affichage
04 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MELONI Gisèle

18 mars 2026
et publication du
18 mars 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame la Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 le 9 mars 2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	107 349,76
- un excédent reporté de :	356 468,82
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	463 818,58
- un déficit d'investissement de :	284 839,47
- un excédent des restes à réaliser de :	200 378,00
Soit un besoin de financement de :	84 461,47
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	463 818,58
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	84 461,47
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	379 357,11
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	284 839,47

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Madame la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Boisset-les-Montrond

Madame la Maire COURT Claudine

le(s) secrétaire(s) de séance